



# Dispositif "Maternelle au cinéma" en Deux-Sèvres

publié le 11/02/2025 - mis à jour le 24/06/2025

## Descriptif :

Présentation du dispositif départemental "Maternelle au Cinéma" dans les Deux-Sèvres

- Pilotage et coordination du projet en Deux-Sèvres

### Mme Véronique Dupin

Inspectrice de l'Éducation nationale, adjointe à Madame la Directrice académique.

- Coordination pédagogique

### Mme Claudine Béguier-Magne

CPD maternelle

- Les objectifs

Le dispositif national Maternelle au cinéma s'adresse aux classes maternelles de la PS à la GS.

Il a pour but de :

- **Eveiller la sensibilité et la créativité des enfants à travers le plaisir du cinéma.**

▶ **Découvrir des œuvres cinématographiques adaptées à leur âge, sélectionnées pour leur qualité artistique et leur diversité.**

▶ **Expérimenter la dimension collective de la salle de cinéma, en vivant une expérience immersive et partagée.**

▶ **Favoriser le développement de l'enfant en contribuant à ses apprentissages et à son ouverture culturelle.**

▶ **Apprendre à observer et à analyser des images, en développant une approche sensible et critique du cinéma.**

- Les caractéristiques du dispositif

**Le Cahier des charges** *Ma classe au Cinéma* précise les objectifs et les clauses du dispositif national.

L'initiation à une culture cinématographique passe par **la fréquentation de salles de cinéma**.

**Les enseignant.e.s et les écoles participant à ce dispositif sont volontaires.**

Les séances sont organisées en fonction des trimestres scolaires et permettent aux enfants de voir deux (PS) à trois films (MS-GS) par an, dans une salle de cinéma partenaire. Ce programme s'inscrit dans une démarche éducative globale, en lien avec les acteurs du cinéma et de l'éducation nationale.

Les documents édités et envoyés par la coordination nationale **L'Archipel des Lucioles** à l'attention de chaque élève (1 carte élève par film) ainsi que les ressources destinées aux enseignant.e.s sur la plateforme NANOUK-Maternelle doivent permettre un travail pédagogique autour des films vus lors de la sortie au cinéma.

Les classes assistent à la projection durant le temps scolaire dans les salles de cinéma : **prix de la séance 3,00 euros par enfant.**

Le principe de gratuité est acquis pour les enseignant.e.s et les accompagnateur.trice.s.

Le transport est organisé par les écoles selon les modalités habituelles de sortie scolaire.

- Accompagnement du dispositif

**La coordinatrice Éducation nationale**, Maternelle au cinéma : **Claudine Béguier-Magne**.

Accompagnement dans **la mise en œuvre du projet et la valorisation des ressources pédagogiques** .

Contact : DSDEN79, [claudine.beguiet-magne@ac-poitiers.fr](mailto:claudine.beguiet-magne@ac-poitiers.fr)

**La coordinatrice cinéma**, Maternelle au cinéma : **Lisa Bihannic**.

Elle est la référente départementale des exploitant.e.s des salles partenaires de l'opération. Elle est chargée notamment de la circulation des copies, de l'organisation des séances de prévisionnement et de visionnement.

Vous pouvez la joindre au **Cinéma Le Méliès** à Melle, adresse mail : [lemelies.melle@orange.fr](mailto:lemelies.melle@orange.fr) pour des questions concernant **le planning des projections ou pour un changement d'effectif** .

Programmation de l'année : [https://ww2.ac-poitiers.fr/dsden79-pedagogie/ecrire/?exec=article&id\\_article=1472](https://ww2.ac-poitiers.fr/dsden79-pedagogie/ecrire/?exec=article&id_article=1472) ↗



**Académie  
de Poitiers**

*Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.*

*Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.*